

fice. Durant cette nuit on dit alternativement des psaumes avec répons, des psaumes antiphonés et diverses lectures, et tout cela se poursuit jusqu'au matin¹. Puis on célèbre la Messe le samedi matin de bonne heure, de façon que tout soit achevé avant le lever du soleil. Et cela pour que les *Hebdomadarii* puissent prendre quelque nourriture de bonne heure après la réception de la communion, à laquelle tous participent. Les *Hebdomadarii* sont ceux qui passent une semaine (cinq jours) dans le jeûne; d'autres passent trois jours, d'autres deux, d'autres un seul, et ceux-ci prennent chaque soir un repas. Il n'y a aucune prescription à ce sujet, chacun suit sa dévotion. Le dimanche, au contraire, le saint sacrifice est plus tard, comme on l'a vu plus haut.

Quinze jours avant Pâques² (notre dimanche de la Passion), la liturgie est plus solennelle. On célèbre les Vigiles dans l'église de Sion; les psaumes et les antiennes sont choisis en rapport avec le temps et le lieu. Après le saint sacrifice, l'archidiacre annonce qu'on doit être à la septième heure au Lazarion (maison de Lazare à Béthanie, à un ou deux milles en dehors de Jérusalem). On se réunit dans une église qui est sur la route et qui est construite sur l'emplacement où Marie, sœur de Lazare, rencontra le Seigneur. Ici et à Béthanie, on lit les passages correspondants de l'évangile de saint Jean et d'autres lectures. On chante des hymnes et des antiennes, et on termine par l'évangile : *Cum venisset Iesus in Bethaniam ante sex dies paschæ*, qu'un prêtre lit *in altiori loco* (Duchesne, *ibid.*, p. 484-485; dom Cabrol, *loc. cit.*, p. 83 sq.).

Le dimanche suivant (notre *dimanche des Rameaux*), commence la *semaine pascale* (*septimana paschale, quam hic appellant septimana maior*, dit Éthéria³ (Duchesne, *op. cit.*, p. 485). Les Vigiles et les Matines se font comme ailleurs. Pour la Messe on se rend, comme à l'ordinaire, dans l'Anastase, appelée *Marty-*

¹ *Vicibus dicuntur psalmi responsorii, vicibus antiphonæ, vicibus lectiones diversæ, quæ omnia usque in mane protrahuntur.*

² *Septima autem septimana cum venerit, id est, quando iam duæ superant cum ipsa, ut pascha sit, singulis diebus omnia quidem sic aguntur, sicut et ceteris septimanis, quæ transierunt; tantummodo quod vigiliæ, quæ in illis septimanis in Anastase factæ sunt, septima autem septimana, id est sexta feria, in Syon fiunt vigiliæ, dicuntur autem toti singulis apti psalmi semper vel antiphonæ tam loco quam diei (Peregr. Sylviæ, p. 57).*

³ *Loc. cit.*, p. 58. Saint Cyrille l'appelle de même (*Cateches.*, xviii).

*rium (ibid.)*¹. Avant de renvoyer la foule, l'archidiacre annonce les heures de l'office pour le jour suivant (pour l'heure de None), et il ajoute : « Mais aujourd'hui, à la septième heure, tenons-nous prêts à l'église du mont des Oliviers. » Chacun se rend chez soi pour y manger le plus promptement possible (*hians ad domum suam festinat manducare*), afin d'être au commencement de la septième heure (une heure après midi) à l'église du mont des Oliviers (*in Eleona*). Là l'évêque s'assied sur son trône et on chante des psaumes, des antiennes et des leçons appropriés au lieu et au temps. A la neuvième heure on se rend au chant des hymnes à l'Imbomon (*Ἰμβόμιον*), c'est-à-dire *in altari vel suggestu, in eo loco de quo ascendit Dominus in cælis*, au lieu où le Seigneur s'éleva dans les cieus, mamelon découvert et rond, d'où l'on apercevait le ciel. Le peuple, comme toujours, s'assoit sur l'ordre de l'évêque; mais les diacres restent debout. De nouveau on chante des psaumes, des hymnes et des antiennes appropriés, et on y intercale des prières et des lectures de la sainte Écriture. Au commencement de la onzième heure, on lit le passage de l'Évangile où il est dit : *Infantes cum ramis vel palmis occurrerunt Domino, dicentes : Benedictus qui venit in nomine Domini*. Puis l'évêque se lève, et tout le peuple le précède et répond aux hymnes et aux antiennes par ce refrain : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Tous les enfants, même ceux qui ne peuvent encore marcher et qui sont portés au cou de leurs mères, ont dans les mains des rameaux de palmier et d'olivier. On accompagne ainsi l'évêque, qui tient la place du Christ², comme jadis on accompagna le Seigneur, du sommet du mont des Oliviers jusqu'à la ville, et à l'Anastase. Tout le monde va à pied, même les gens riches et les dames de haute naissance; mais on marche très lentement, pour ne pas fatiguer le peuple. Et de la sorte, il est tard lorsqu'on arrive à l'église. Les Vêpres y sont encore chantées, et on rend l'hommage habituel à la sainte Croix. Nous aurions ainsi le plus ancien témoignage au sujet d'une procession, avec branches d'olivier et de palmier, le dimanche des Rameaux. Cf. dom Cabrol, *loc. cit.*, p. 91 sq.

¹ *Propterea autem Martyrium appellatur, quia in Golgotha est, id est post Crucem, ubi Dominus passus est, et ideo Martyrio...* (Peregr. Sylviæ, p. 58-59).

² *Et sic deducetur episcopus in eo typo, quo tunc Dominus deductus est... de summo monte... per totam civitatem... ad Anastase (ibid., p. 60).*

Les jours suivants, l'office du soir (None et Vêpres) et les Vigiles sont plus longs et plus solennels; on lit des leçons appropriées, on se rend au mont des Oliviers, où l'évêque lit les Évangiles de chaque jour¹, le mercredi celui de la trahison du Seigneur par Judas (Duchesne, *loc. cit.*, p. 487-488).

Le *jeudi saint*, l'office du matin est quelque peu écourté, ainsi que l'office qui précède la Messe; le saint sacrifice est célébré dans la chapelle de la Croix, c'est la seule fois dans l'année, et l'archidiaque annonce l'office de la nuit suivante (*ibid.*, p. 488)². Tous les assistants reçoivent la sainte communion.

Le soir on se réunit à l'église du mont des Oliviers, où les Vigiles se célèbrent jusqu'à la cinquième heure. Des psaumes, des antiennes et des leçons, qui alternent avec des prières, sont choisis ou composés sur le thème des souffrances du Christ; on lit notamment les événements tirés de l'Évangile qui ont eu lieu ici. Vers minuit, on se rend à l'Imbomon; de nouveau on chante des psaumes, des leçons et des antiennes appropriés. Cette fois, l'évêque récite lui-même les oraisons entre chaque psaume; ces oraisons contiennent des allusions aux événements de la nuit et au lieu, comme Éthéria croit devoir le remarquer. Après minuit, on va lentement au jardin de Gethsémani, où le Seigneur souffrit son agonie et pria; on chante un psaume et on lit l'évangile approprié au lieu et au temps (Luc., xxiii, 41). Le jardin est tout éclairé par de nombreux flambeaux, à cause de la grande multitude. Lorsque l'évangile de l'arrestation de Jésus est lu, de tels gémissements et de tels sanglots éclatent, qu'on doit les entendre de Jérusalem.

A l'aube du *vendredi saint*, on rentre à la ville, et l'on vient à la chapelle de la Croix; on lit le passage de l'Évangile qui raconte la comparution de Jésus devant les grands-prêtres et devant Pilate.

¹ Matth., xxv, 3 sq., etc.

² *Mittet vocem archidiaconus et dicit: Hora prima noctis omnes in ecclesia, quæ est in Eleona, conveniamus, quoniam maximus labor nobis instat hodie nocte ista. Facta ergo missa (renvoi) Martyrii, venit post Crucem; dicitur ibi unus ymnus tantum, fit oratio; et offert episcopus ibi oblationem, et communicant omnes. Excepta enim ipsa die una per totum annum nunquam offeritur post Crucem nisi ipsa die tantum. Facta ergo et ibi missa, itur ad Anastase; fit oratio; benedicuntur iuxta consuetudinem cathecumini, et sic fideles, et fit missa. Et sic unusquisque festinat reverti in domum suam, ut manducet; quia statim ut manducaverint, omnes vadent in Eleona, in ecclesia, in qua est spelunca, in qua ipsa die Dominus cum apostolis fuit (Peregr. Sylvie, p. 61-62).*

Puis l'évêque fait une allocution au peuple fatigué par le jeûne et la veille et l'exhorte à être courageux, à avoir confiance en Dieu et à ne pas se lasser, car le Seigneur récompensera magnifiquement les efforts faits dans cette journée. « J'ai été témoin de votre courage et de votre persévérance durant la nuit, mais une fatigue plus grande encore nous attend aujourd'hui; allez donc tous dans vos maisons maintenant et reposez-vous un peu. A la deuxième heure environ soyez tous prêts ici, afin de pouvoir vénérer le bois sacré de la croix qui demeurera exposé jusqu'à midi; que chacun songe que cette grâce lui servira pour son salut; à partir de la sixième heure nous devons nous réunir de nouveau ici, pour y faire de saintes lectures et des prières jusqu'à la nuit¹. »

Quelques-uns, plus courageux, vont encore prier dans l'église de Sion, devant la colonne de la flagellation. A l'heure prescrite tous sont à leur poste. On dispose la chaire de l'évêque. Dans l'édicule de la croix sur le Golgotha, une table est placée devant lui, et une nappe est étendue au-dessus. Les diacres font cercle autour de l'évêque des deux côtés². On apporte le reliquaire d'argent doré, dans lequel sont contenus le bois et le titre de la vraie croix. On l'ouvre, et il est placé avec le titre de la croix sur la table. L'évêque tient la sainte relique appuyée sur la table, les diacres veillent attentivement. Il était arrivé jadis qu'un adorateur en avait détaché un morceau avec les dents³. Tous les fidèles défilent un par un, touchent du front et des yeux

¹ *Ite interim nunc unusquisque ad domuncellas vestras, sedete vobis et modico, et ad horam prope secundam diei omnes parati estote hic, ut de ea hora usque ad sexta sanctum lignum Crucis possitis videre, ad salutem sibi unusquisque nostrum credens profuturum. De hora enim sexta denuo necesse habemus hic omnes convenire in isto loco, id est ante Crucem, ut lectionibus et orationibus usque ad noctem operam demus (Peregr. Sylvie, p. 63).*

² *Statim unusquisque animosi vadent in Sion orare ad columnam illam, ad quam flagellatus est Dominus. Inde reversi sedent modice in domibus suis, et statim toti parati sunt. Et sic ponitur cathedra episcopi in Golgotha post Crucem, quæ stat nunc; residet episcopus in cathedra; ponitur ante eum mensa sublineata; stant in giro mensæ diacones, et afferuntur loculus argenteus deauratus, in quo est lignum sanctum Crucis, aperitur et profertur; ponitur in mensa tam lignum Crucis quam titulus (ibid., p. 63-64).*

³ On peut voir l'historique de l'invention et du vol des saintes reliques de la croix dans Gamurrini (de Rossi), dans la 2^e édit. de la *Peregr. Sylvie*, p. 64, n. 1-6.

la sainte croix et l'inscription de la croix, puis baisent le bois sacré; mais ils ne peuvent y porter les mains.

Vers la sixième heure, la station a lieu au Golgotha. On se réunit, qu'il pleuve ou que le soleil brille, dans l'atrium à ciel ouvert, entre l'édicule de la croix et l'Anastase, et là on lit au peuple pendant trois heures, jusqu'à None, des passages de la sainte Écriture, tirés des psaumes, des prophètes, des Évangiles, des Actes et des Épîtres de saint Paul, afin que le peuple sache que tout ce que les prophètes ont prédit du Seigneur s'est accompli dans son corps, au témoignage des Évangélistes et des Apôtres, et que rien ne s'est produit qui n'ait été auparavant annoncé. Mais des prières appropriées sont toujours intercalées. L'auteur fait observer que tout le monde pleure à cette heure au récit de tout ce que le Christ a souffert pour nous¹.

None et Vêpres sont dites dans la grande église *ad Martyrium*; à la fin on se rend à l'Anastase, et on y lit l'évangile de l'ensevelissement du Sauveur, puis on récite les prières accoutumées, et on renvoie les catéchumènes et les fidèles. On n'annonce pas les Vigiles, car l'évêque sait combien est grande la fatigue du peuple. Cependant les plus jeunes et les plus forts des clercs restent pour célébrer les Vigiles. Et beaucoup parmi le peuple veillent aussi, les uns deux heures, les autres jusqu'à minuit, d'autres toute la nuit jusqu'au matin, chacun selon ses forces.

Le samedi saint, l'office de Tierce et de Sexte se fait comme dans les autres jours. None est supprimée, parce que dès cette heure même commencent les Vigiles pascales, qui doivent se célébrer dans la grande basilique *ad Martyrium*. Le vendredi et le samedi saints, il n'y avait ainsi à Jérusalem ni Messe, ni communion, ni *Missa præsantificatorum*.

2^o Pâques et temps pascal. — L'Office de la nuit de Pâques² à

¹ *Semper autem interponuntur orationes, quæ orationes et ipsæ aptæ diei sunt. Ad singulas autem lectiones et orationes tantus affectus et gemitus totius populi est, ut mirum sit. Nam nullus est neque maior neque minor, qui in illa die illis tribus horis tantum ploret... Dominum pro nobis ea passim fuisse. Post hoc cum ceperit se iam hora nona facere, legitur iam ille locus de Evangelio cata Joannem, ubi reddidit spiritum; iam fit oratio et missa. At ubi autem missa facta fuerit de sante Cruce, statim omnia in Ecclesia maiore ad Martyrium aguntur (Peregr. Sylviæ, p. 66).*

² *Vigiliæ autem paschales sic fiunt, quemadmodum ad nos; hoc solum hic amplius fit, quod infantes, cum baptidiati fuerint et vestiti quemadmodum exient de fonte, simul cum episcopo primum ad Anastase ducun-*

Jérusalem est absolument le même qu'en Occident, sauf une particularité que fait ressortir Éthéria : c'est que les nouveaux baptisés, après être sortis des fonts qui sont *ad Martyrium*, et avoir revêtu leurs vêtements, se rendent avec l'évêque à l'Anastase; là on chante une hymne, et après que l'évêque *intra cancellos*, c'est-à-dire dans la grotte du saint Sépulcre, a prié sur eux, il retourne avec eux à la grande basilique, où le peuple est toujours réuni : *Aguntur ibi quæ consuetudinis est etiam et apud nos, et facta oblatione fit Missa.*

D'après l'*Ordo Romanus* et saint Jérôme [*ad Lætam*], à Rome aussi le peuple n'était pas renvoyé avant minuit dans l'office de la nuit pascale; par conséquent, la Messe n'avait pas lieu avant minuit. *Et post facta missa Vigiliarum in ecclesia maiore, statim cum ymnis venitur ad Anastase : et ibi denuo legitur ille locus evangelii resurrectionis. Fit oratio, et denuo ibi offeret episcopus.*

Les Vêpres du dimanche de Pâques sont chantées dans l'église de la Résurrection, puis la *Statio vespéralis* se fait dans l'église de Sion. Tout le peuple y accompagne l'évêque; on lit le passage de l'évangile où est racontée l'apparition de Jésus à ses disciples, en l'absence de Thomas, les portes étant closes. Le lundi et le mardi dans l'Octave, la station a lieu *ad Martyrium*; le mercredi dans l'église du mont des Oliviers, le jeudi dans l'Anastase, le vendredi à Sion, le samedi dans l'édicule de la Croix, le dimanche *in Albis* de nouveau *ad Martyrium*. Tous les jours de l'Octave, après le repas de midi, l'évêque, le clergé, les nouveaux baptisés et les hommes et les femmes qui sont *apotactites* (c'est-à-dire ascètes) se rendent à l'église du mont des Oliviers, à la grotte et à l'Imbomon. On y priaît et on y chantait des psaumes, puis la procession se rendait au chant des hymnes à

tur. Intrat episcopus intro cancellos Anastasis : dicitur unus ymnus; et sic fiat orationem episcopus pro eis, et sic venit ad ecclesiam maiorem cum eis. Ubi iuxta consuetudinem omnis populus vigilat. Aguntur ibi quæ consuetudinis est etiam et apud nos, et facta oblatione fit missa. (D'après l'Ordo romanus et S. Jérôme [Ad Lætam], le peuple, à Rome, n'était pas renvoyé avant minuit dans les Vigiles de Pâques; ainsi donc il n'y avait pas de messe avant minuit.) Et post facta missa vigiliarum in ecclesia maiore, statim cum ymnis venitur ad Anastase : et ibi denuo legitur ille locus evangelii resurrectionis. Fit oratio, et denuo ibi offerret episcopus. Sed totum ad momentum fit propter populum, ne diutius tardetur, et sic iam dimittetur populus. Ea autem hora fit missa vigiliarum ipsa die qua hora et apud nos (Peregr. Sylviæ, p. 63-67).

l'Anastasie pour y chanter les Vêpres. Le dimanche *in Albis*, il y avait, en outre, une procession à l'église de Sion, où on lisait l'évangile concernant la tentation de Thomas.

Durant le temps pascal, on se rend le dimanche à la grande basilique; le mercredi et le vendredi, parce que personne ne jeûne, à l'église de Sion. Seulement le jour avant l'Ascension, après midi, on va à Bethléem pour y célébrer les Vigiles; elles sont dites dans l'église bâtie au-dessus de la grotte de la Nativité. Le jour de la fête, l'office et la Messe y sont célébrés à l'ordinaire; les prêtres et l'évêque prêchent, et le soir on revient à Jérusalem.

3^o *L'Ascension et la Pentecôte.* — Le dimanche de la Pentecôte, l'office de nuit, Vigiles ou Matines, se célèbre à l'ordinaire dans l'église de la Résurrection; à la fin l'évêque lit le passage de l'Évangile qui se lit toujours le dimanche, c'est-à-dire le récit de la résurrection. La station et la Messe se font de très bonne heure le matin *ad Martyrium*, puis vers la troisième heure on est à l'église de Sion, où on lit les passages des Actes qui se rapportent à la descente du Saint-Esprit; puis, pour la seconde fois, on offre le saint sacrifice. L'archidiacre annonce qu'après Sexte, la station se fera au mont des Oliviers. Tout d'abord on se rend à l'Imbomon, où s'assoient l'évêque, les clercs et le peuple. On y chante des psaumes (hymnes) et des antiennes, qui ont trait à la fête; on choisit aussi des prières et des lectures appropriées; à la fin, on lit l'évangile de l'Ascension. Vers le moment de None, on se rend à la deuxième église du mont des Oliviers (celle de la grotte); à la dixième heure, on y chante le *Lucernare* (Vêpres). Puis, au chant des hymnes et des antiennes, la procession se rend lentement à la basilique *ad Martyrium*. Lorsque la procession est arrivée à la porte de la ville, des hommes viennent à sa rencontre avec des centaines de flambeaux. Après quelques prières et quelques chants dans cette basilique, on se rend à l'Anastasie, où l'on chante également, puis à la Croix et à Sion, où se lisent les leçons, les psaumes et les antiennes appropriés. Enfin suit le renvoi des catéchumènes et fidèles, et vers minuit on rentre chez soi¹.

¹ *Peregr. Sylvix*, p. 68-72.

La pèlerine décrit encore une fois l'office ordinaire de l'année, et note que quelques clercs assistent chaque jour aux Matines (avec les moines et les nonnes, *de pullo primo*); que l'évêque et le reste du clergé ne viennent qu'à Laudes (*albescente iam die*); mais le dimanche l'évêque vient plus tôt, parce qu'il doit lire l'évangile. L'office de Sexte et de None (le mercredi et le vendredi, à None la station est dans l'église de Sion) et celui de Vêpres sont presque toujours les mêmes.

Dans la description du Carême jusqu'à l'Octave de la fête de Pâques, avec les divers rites de la préparation au baptême (*Catecheses, Symboli traditio et redditio*), qu'Éthéria décrit en détail, elle revient toujours à considérer comme c'est chose belle que les psaumes et les antiennes, les leçons et les prières expliquent toujours le mystère du jour ou ont quelque rapport avec lui, et que les sermons de l'évêque sont accompagnés, de la part des auditeurs, par de grands témoignages d'approbation et de joie.

4^o *La Dédicace.* — Enfin, elle décrit encore la fête de la Dédicace, qui était célébrée chaque année et qui durait huit jours, de même que Salomon avait célébré la fête de la Dédicace pendant huit jours; c'est l'anniversaire de la consécration du *Martyrium*, de l'église du Golgotha, qui, on le sait, construite par Constantin et Hélène, fut consacrée le 13 ou le 14 septembre 335, le jour de la découverte de la sainte Croix, de telle sorte qu'en ce jour on célébrait une double fête, un double souvenir de joie¹. La fête durait huit jours, et de tous côtés affluaient les moines de Mésopotamie, de Syrie, d'Égypte et de la Thébaidé, où ils étaient en grand nombre; également, des laïques très nombreux de toutes les provinces, hommes et femmes. Beaucoup d'évêques venaient aussi, pour le moins de quarante à cinquante, et tous étaient accompagnés d'un clergé nombreux. Les fidèles des pro-

¹ *Item dies enceniarum appellantur, quando sancta ecclesia, quæ in Golgotha est, quam Martyrium vocant, consecrata est Deo; sed et sancta ecclesia, quæ est ad Anastase, id est in eo loco, ubi Dominus resurrexit post passionem, ea die et ipsa consecrata est Deo. Harum ergo ecclesiarum sanctarum encenia cum summo honore celebrantur, quoniam cruz Domini inventa est ipsa die. Et ideo propter hoc ita ordinatum est, ut, quando primum sanctæ ecclesiæ suprascriptæ consecrabantur, ea dies esset, qua cruz Domini fuerat inventa, ut simul omni lætitia eadem die celebrarentur (Peregr. Sylvix, p. 76-77).*

vinces voisines sont sans nombre. Et même, quiconque ne vient pas à Jérusalem en ces jours croit avoir commis un péché. La splendeur des cérémonies est aussi belle que pour Pâques et pour l'Épiphanie, et chaque jour aussi, comme pour ces fêtes, on se rend dans une autre église (Duchesne, *loc. cit.*, p. 502-503)¹.

Ici s'interrompt le fragment. De ce qui précède on peut tirer les conclusions suivantes :

1° A Jérusalem, vers la fin du IV^e siècle, on célébrait cinq Heures canoniales : Vigiles, Laudes, Sexte, None et Vêpres. Comme sixième Heure, on avait Tierce, en Carême.

2° Comme fêtes, on y célébrait pendant l'année l'Épiphanie (Naissance et manifestation du Seigneur), le 6 janvier; la *Præsentatio Christi et Purificatio B. M. V.*, le 15 février; Pâques, avec les fêtes qui la précèdent, qui duraient huit semaines et commençaient au VI^e Dimanche; l'Ascension et la Pentecôte; enfin la Dédicace et la fête de l'Invention de la Croix, le 14 septembre. Il est aussi question de fêtes de Martyrs (dans la description du Carême); mais aucune n'est nommée en particulier, parce que les fragments qui en parlaient sont perdus.

3° Les principales fêtes : Épiphanie, Pâques, Dédicace et Invention de la sainte Croix, étaient célébrées avec Octave.

4° On chantait des psaumes avec antiennes, des oraisons et des répons (*psalmi responsorii*) et d'autres hymnes; on lisait des leçons des saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. A la fin des Matines du dimanche, l'évêque chantait l'évangile de la Résurrection.

5° Le peuple et tout le clergé assistaient à ces Matines du dimanche et à celles du vendredi pour le samedi, et à quelques autres, tandis que pendant la semaine les Matines n'étaient célébrées que par les moines et les gens pieux, et par quelques prêtres ou diacres, qui récitaient des oraisons ou collectes.

6° Les antiennes, oraisons, leçons, psaumes, répons et hymnes étaient appropriés au mystère de la fête, ce qui paraît à la pélerine d'Occident si neuf et si intéressant, qu'elle y revient sans cesse. On doit, dans tous les cas, voir là le début de l'emploi et l'application des mystères de l'année ecclésiastique dans l'office

¹ *Peregr. Sylviæ*, p. 78.

et dans la liturgie de la Messe, qui auparavant, et en Occident encore à ce moment, avaient toujours les mêmes prières et les mêmes chants.

III. Sur le chant dans l'antiquité.

Avant de quitter l'Orient pour étudier les usages de l'Occident, ou ceux que les moines d'Occident empruntèrent à ceux d'Orient, il nous semble utile de dire un mot des façons de chanter l'office dans la primitive Église.

Plusieurs fois déjà, dans les extraits que nous avons donnés des œuvres des Pères du IV^e siècle, il a été question du chant antiphoné (*antiphonatim psallere*). Pour comprendre ce qu'on entendait par là, il nous faut au préalable dire quelques mots sur le chant des psaumes, ou d'une façon plus générale sur le chant dans la primitive Église¹. Il ne saurait être question ici de

¹ Cf. sur ce sujet : card. Bona, *De divina psalmod.*, c. xvii, § 1-2; Binterim, *Denkwürdigkeiten*, t. iv, 1, p. 328 sq.; Sauter, *Choral und Liturgie*, Schaffhausen, 1865, p. 7 sq., 61, 72 sq., 80 sq., 148 sq. (trad. franç. par abbé Wolter); Pleithner, *Geschichte des Breviers*, p. 58 sq.; Gerbert, *De cantu et musica sacra*, St-Blasien., 1774, lib. I, c. i-iv, t. 1, p. 2-200; Ambros, *Geschichte der Musik*, t. II, Breslau und Wien, 1864 sq., c. 1; Pothier-Kienle, *Gregorian Choral*, Tournay, 1881; A. Kienle, *Choralschule*, Freiburg, 1884, 2^e édit., 1890, p. 1 sq.; Fr. Aug. Gevaert, *La musique de l'antiquité*, 2 vol., Paris et Bruxelles, 1886 sq.; *Les origines du chant liturgique de l'Église latine*, Gand, 1890; *La mélodie antique dans le chant de l'Église latine*, Gand, 1895; opposé à cet auteur, dom Germain Morin, *Les véritables origines du chant grégorien*, Maredsous, 1890. — Pour le côté théorique, philosophique et esthétique, on peut voir Jakob, *Die Kunst im Dienste der Kirche*, Landshut, 1880, § 82-88, et Jungmann, *Asthetik*, Freiburg, 1884, p. 786 sq. [D. Cagin, *Un mot sur l'« Antiphonale missarum »*, Solesmes, 1890; W. Brambach, *Bibliographische Lösung der Streitfrage über den Ursprung des Gregorianischen Gesanges*, Leipzig, 1895; Peter Wagner, *Einführung in die Gregorianischen Melodien. Ein Handbuch der Choralkunde*, p. 48 sq., Freiburg (Suisse), 1895; D. A. Mocquereau, fasc. 21-24 du IV^e vol. de *la Paléographie musicale*, Solesmes, 1894; *Ueber den Psalmengesang im christlichen Altertum*, par P. Wagner, dans *Compte rendu du quatrième congrès scient. internat. des cathol. tenu à Fribourg (Suisse) du 16 au 20 août 1897* (Fribourg, 1898, 10^e section, Art chrétien); J. Combarieu, *Théorie du rythme dans la composition moderne d'après la doctrine antique*, Paris, 1897. Tr.]